

VEYRIER-DU-LAC

PROJET ÉDUCATIF ACCUEIL DE LOISIRS



SOMMAIRE

- 1 PRÉAMBULE**
- 1 PRINCIPES D'ACTION
- 1 A QUI S'ADRESSE CE PROJET ?
- 2 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE**
- 2 DONNÉES GÉOGRAPHIQUES
- 2 UNE POPULATION QUI RAJEUNIT
- 2 PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**
- 2 LE PUBLIC ACCUEILLI
- 3 LES HORAIRES D'OUVERTURE
- 3 LES ESPACES
- 4 LES POSSIBILITÉS EXTERIEURES
- 4 LES MOYENS FINANCIERS
- 4 L'accueil du mercredi
- 5 L'accueil de loisirs durant les petites et grandes vacances
- 5 LES VALEURS ÉDUCATIVES ET LES OBJECTIFS QUI EN DÉCOULENT**
- 5 LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES
- 5 LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS
- 8 LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION**

PRÉAMBULE

Le Projet Éducatif est élaboré par l'organisateur. Il relate des valeurs éducatives et définit des objectifs que l'organisateur veut mettre en œuvre dans les actions ciblant l'ensemble des enfants de 3 à 12 ans accueillis en accueil de loisirs du mercredi et des vacances.

Les valeurs éducatives y sont écrites et permettent une base que chaque professionnel s'engage à respecter.

PRINCIPES D'ACTION

► Afin de répondre aux besoins de la population et de permettre aux enfants qui le souhaitent de participer à des temps collectifs de loisirs et ainsi de vivre pleinement un temps de vacances agréable et divertissant, la nouvelle équipe municipale de Veyrier-du-Lac élue en 2021 a souhaité développer son offre éducative en proposant un accueil le mercredi et durant les vacances scolaires.

► Ce projet éducatif vise à rendre lisible le positionnement collectif auprès des parents, premiers acteurs de l'éducation des enfants.

À QUI S'ADRESSE CE PROJET ?

► Il s'adresse principalement aux encadrants éducatifs municipaux. Ce projet leur donne une ligne directrice pour mettre en place leurs projets d'animation.

► Le projet éducatif peut être consulté par l'ensemble des acteurs de la structure d'accueil : les élus municipaux, la responsable du service Enfance-Jeunesse, la directrice, les animateurs et les parents.



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Située sur la rive Est du lac, la commune de Veyrier-du-Lac qui s'étire sur 5 kms bénéficie d'une situation exceptionnelle entre lac et montagnes. Le village jouit d'une proximité avec la ville d'Annecy où se trouvent de nombreux centres d'intérêts, loisirs et commerces. Auparavant membre de la Communauté de Communes de la Tournette avec les communes de Menthon Saint-Bernard, Talloires et Bluffy, le village a rejoint la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy dans le cadre de la fusion des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017.

UNE POPULATION QUI RAJEUNIT

La commune de Veyrier-du-Lac compte 2276 habitants (INSEE 2019). La population rajeunit avec l'arrivée de familles avec enfants et 130 élèves inscrits à l'école publique.

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs représente un des principaux lieux de socialisation des enfants en dehors du temps scolaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

La structure accueille les enfants de 3 à 12 ans dont l'un des parents réside au sein de la commune. Les enfants résidant hors commune peuvent être acceptés sous réserve de place disponible. Un enfant porteur de handicap peut être accueilli avec les éventuelles prédispositions que nécessitent un accueil de qualité.

**60 enfants répartis sur deux tranches d'âge : 3-5 ans
et 6-12 ans**

**Encadrement par 6 animateurs qualifiés et la
directrice de l'accueil de loisirs**

Les activités proposées sont adaptées aux tranches d'âge avec deux programmes bien distincts. Il arrive cependant qu'un programme commun soit mis en place afin de faciliter l'échange et le partage entre les groupes.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

**8h30 à 17h30
Journée complète**

**8h30 à 12h30 ou 13h30 à 17h30
Demi-journée sans repas**

L'accueil des familles se fait de manière échelonnée et individuelle entre 8h30 et 9h. Il en est de même pour les départs qui ont lieu entre 17h et 17h30. Pour les enfants inscrits à la ½ journée, les départs ont lieu entre 12h et 12h30 et l'accueil en début d'après-midi de 13h30 à 14h.

LES ESPACES

L'accueil de loisirs est situé au sein du groupe scolaire Alice DELÉAN et possède ses propres salles d'activités. D'autres espaces sont mis à disposition par l'école.

Le mobilier et le matériel pédagogique sont adaptés à la spécificité de la tranche d'âge. Des coins spécifiques existent selon les groupes.

- Trois salles d'activités : 1 de 66,5m² et 2 de 68,15m²
 - Une salle de motricité
 - Une salle pour des jeux sportifs
 - Une bibliothèque
 - Une salle de repos
 - Un restaurant scolaire

LES POSSIBILITÉS EXTÉRIEURES

Veyrier-du-Lac est riche de diverses structures et associations ayant une appétence pour le public enfants :

- Une bibliothèque associative
- Une cinémathèque associative
- De nombreux clubs sportifs associatifs qui proposent des activités adaptées aux enfants
- Un EHPAD favorable à la mise en place de projets intergénérationnels
- Plusieurs espaces extérieurs : la plage de la Brune, La Ravoire, Le Plant

LES MOYENS FINANCIERS

La mairie de Veyrier-du-Lac alloue un budget annuel indispensable au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, à la réalisation des objectifs définis et aux actions menées.

Elle perçoit des subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie.

L'accueil du mercredi

Les réservations sont ouvertes au trimestre. Des périodes de réservation avec permanences en mairie sont communiquées via le portail familles et le site de la commune.

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont définies au regard d'un Projet Pédagogique. Ce Projet Pédagogique découle du Projet Éducatif. Il est rédigé par la directrice en concertation avec les animateurs.

Les activités sont élaborées en fonction des âges, des envies et des besoins des enfants. Ils peuvent profiter d'activités diversifiées encadrées par les animateurs (activités manuelles, artistiques, sportives, culinaires...) ou d'activités proposées par

d'autres professionnels (clubs locaux...) en fonction de leurs compétences particulières ou des qualifications spécifiques exigées par la réglementation. Une ou plusieurs sorties/période, à la ½ journée sont proposées.

L'accueil de loisirs durant les petites et grandes vacances

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances d'hiver (1 semaine), de printemps (2 semaines), d'été (3 semaines) et de la Toussaint (2 semaines).

A la différence des mercredis, les inscriptions se font essentiellement en journée complète, à la semaine. En effet, pour une meilleure cohérence pédagogique, la commune a souhaité que les enfants puissent être présents toute la semaine afin d'avoir le temps de découvrir et de trouver leur place au sein de la structure et aussi de pouvoir participer à des activités, qui, parfois, se déroulent sur plusieurs jours.

Sur chaque période de vacances, un thème peut être défini par les animateurs et décliné autour d'activités ludiques. Une ou plusieurs sorties/semaine, à la ½ journée ou à la journée peuvent également être proposées ainsi que des veillées.

Durant les vacances d'été, des nuitées pour les plus de 6 ans peuvent également être proposées afin de permettre aux enfants et notamment ceux n'ayant pas la chance de partir en vacances, de pouvoir sortir un peu du cadre familial. La découverte de la vie quotidienne en collectivité (préparation des repas, vaisselle...) leur permet de gagner en autonomie et en responsabilisation.

LES VALEURS ÉDUCATIVES ET LES OBJECTIFS QUI EN DÉCOULENT

La mairie de Veyrier-du-Lac a défini des orientations éducatives. De ces orientations découlent des objectifs éducatifs qui servent de base à la réflexion des intervenants éducatifs pour leurs projets et leur action du quotidien. Ces objectifs servent de cadre de référence pour l'évaluation et l'appréciation des initiatives proposées.

LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

- **Un environnement bienveillant, sécurisant et facilitateur**
- **Une ouverture aux autres et au monde**
- **La construction d'individus épanouis**

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

**Favoriser l'apprentissage
du vivre-ensemble**

**Rendre l'enfant acteur
au sein d'un milieu
riche et stimulant**

**Être présents
collectivement
pour l'enfant**

1.FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU VIVRE-ENSEMBLE

**RESPECTER L'ÉQUILIBRE
ENTRE L'INDIVIDU ET LE
COLLECTIF**

L'accueil des enfants n'est pas conçu comme une simple succession d'activités. Certains loisirs placent l'individu au cœur de l'activité, d'autres valorisent le collectif. L'enfant apprend ainsi à se positionner dans différentes situations sociales.

L'équipe d'animation favorise la dynamique du groupe, tout en recherchant le bien-être de chacun. Elle a une attention particulière à des problématiques qui relèvent de l'individu, en considérant l'enfant avec son vécu, sa personnalité, en étant attentive aux signes éventuels de fatigue ou de mal-être.

Elle est aussi attentive aux problématiques relevant du collectif en prenant en compte la richesse et les limites de la vie en groupe.

**FAVORISER LE
VIVRE-
ENSEMBLE**

La mixité des groupes, l'organisation des temps, le positionnement et le discours de l'animateur permettent à l'enfant d'expérimenter l'altérité et l'empathie.

L'équipe d'animation prête attention aux différences, afin de les faire accepter et de les valoriser. Pour cela, elle est vigilante aux remarques et interrogations de l'enfant, afin de pouvoir lui expliquer les différences physiques ou culturelles. Elle permet une intégration de tous, en insistant sur le fait que tout le monde a quelque chose à apporter aux autres et en incitant ainsi l'enfant à aller vers les autres, enfants comme adultes.

La mise en place d'activités sur les temps formels et informels, la participation de l'enfant aux tâches de la vie quotidienne et le fait de s'entraider permettent de développer la notion de collectif, la collaboration, le partage et l'entraide.

COMPRENDRE ET APPLIQUER DES REGLES DE VIE

Les règles de vie sont comme les règles d'un jeu : elles définissent le cadre qui régit les interactions de l'enfant avec son environnement (autres enfants, adultes, matériel...).

Les adultes accompagnent l'intégration des règles de vie par l'enfant. C'est une démarche qui s'inscrit dans le moyen et long terme. L'équipe d'animation considère que l'enfant a droit à l'erreur et le lui fait savoir.

Les règles de vie sont construites avec les enfants à l'aide du regard avisé et bienveillant de l'adulte pour qu'elles soient connues, comprises et appropriées. L'adulte valide le cadre et le régule pour le faire évoluer selon les besoins.

Les sanctions répondent à la notion de justice (règle enfreinte), de justesse (adapté au geste, à la capacité de compréhension de l'enfant, sa maturité) et d'équité de traitement.

Les sanctions sont expliquées aux enfants et aux parents.

2.RENDRE L'ENFANT ACTEUR

RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT

L'enfant et l'adulte communiquent de façon tantôt spontanée, tantôt organisée. Le rôle de l'adulte est de faire comprendre à l'enfant que ce qu'il dit est important et lui explique comment ce qu'il exprime sera utilisé.

La parole ce n'est pas seulement ce qui est dit ou écrit mais aussi, le non-verbal, le langage corporel, l'ambiance...

Les enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités proposées expriment leurs envies afin d'y prendre part autrement.

ÉDUIQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les adultes sensibilisent l'enfant à la protection de l'environnement par des gestes au quotidien (tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, économies d'eau, d'électricité...) et proposent des activités liées à la nature afin de faire comprendre à l'enfant son rôle dans un collectif global et l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement.

RESPONSABILISER

L'équipe d'animation met en place les conditions pour que l'enfant puisse faire des choix et les assumer. Il apprend ainsi à être attentif à ce qui lui est proposé, à se positionner et à développer un regard critique sur ce qu'il a pu vivre.

L'enfant pourra prendre des initiatives qui lui permettent de s'affirmer, de développer de la confiance en soi et d'être acteur au sein du groupe.

La participation active à la vie quotidienne en général est un vecteur important de prise de responsabilité.

L'agencement des espaces du lieu d'accueil est pensé de façon à favoriser l'autonomie de l'enfant.

DÉCOUVRIR, COMPRENDRE, AGIR

La richesse du milieu, les différentes situations, les projets et outils proposés permettent l'implication, l'envie d'expérimenter, d'essayer, d'échanger...

3.ÊTRE PRÉSENTS COLLECTIVEMENT POUR L'ENFANT

ÊTRE DES ADULTES REPÈRES

L'équipe d'animation est composée de personnes-repères et ressources pour l'enfant. Elle veille à offrir un exemple cohérent (langage, comportement...) avec les objectifs de développement d'un vivre-ensemble serein. Elle fait preuve d'une autorité bienveillante afin de promouvoir le respect des règles qui permettent à tous de s'épanouir en collectivité.

FAVORISER LA RELATION ENTRE EQUIPES D'ANIMATION ET FAMILLES

L'équipe d'animation établit une relation de confiance avec les familles pour favoriser le dialogue au quotidien ou lorsque des besoins plus spécifiques sont présents. Elle rend lisible les actions de la collectivité pour faire comprendre ce qu'elle met en place.

Cette lisibilité a aussi pour but de favoriser les échanges au sein de la famille.

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

La démarche d'évaluation s'appuie sur des bilans à la fin de chaque période de vacances scolaires et tous les trimestres pour les mercredis.

Les familles et les enfants sont aussi acteurs de cette évaluation par l'intermédiaire de questionnaires.

Le projet éducatif n'est pas un document figé. Au fil du temps, il pourra être amené à évoluer.